

le travail

MARS 75

EDITION SPECIALE QUEBEC POULTRY

LE FRONT COMMUN: ÇA MARCHE!



Ce front commun que nous avons tous créé ensemble a déjà porté ses fruits. En plus d'avoir obtenu une hausse de \$0.60 en mai dernier, pour réajuster les salaires au coût de la vie, il a permis la signature d'une entente avec les patrons qui acceptent le principe d'une convention unique pour tous et des négociations pour QUEBEC POULTRY en entier dès 1976.

Une grande victoire

Maintenant que les syndiqués subissent les effets négatifs du maraudage de la CSD, il n'est plus temps de regretter mais plutôt d'en tirer une leçon positive pour l'avenir. Le simple fait d'avoir obtenu le principe de la convention unique constitue une grande victoire du front commun. Il signifie que le "boss" reconnaît le bien fondé et la représentativité du front commun. Non seulement dans les cas extrêmes de conflits graves débouchant sur une grève mais bien pour toutes autres revendications, sur les cadences de travail, par exemple.

Ce qui se passe, c'est important!

Si on a la chance d'avoir un front commun, c'est aussi pour se rencontrer et se renseigner ensemble. Il faut savoir ce qui se passe ailleurs dans la province parmi les travailleurs qui oeuvrent, comme nous, chez Quebec Poultry. Il faut se tenir au courant pour pouvoir se faire une idée juste de ce qui arrive en cas de conflits. S'informer c'est déjà empêcher les "boss" de nous "fourrer". Avant de croire ce que la rumeur ou les "ouïe-dire" racontent, informons-nous davantage. Les fausses rumeurs sont souvent lancées par ceux qui ont intérêt à ce qu'elles courent. Découvrir à qui elles profitent, c'est déjà savoir d'où elles viennent!



LE FRONT COMMUN EST SAUVÉ!

"Cherchez à qui le maraudage a profité à la QUEBEC POULTRY de Saint-Jean-Baptiste et vous comprendrez bien des choses d'un seul coup."

Telle est la réflexion livrée tout naturellement par un travailleur de la Poultry de Québec.

Certes pas aux syndiqués en tous cas. Ils se retrouvent encore une fois divisés devant leur employeur et accusent un retard dans les négociations prévues. Quels effets négatifs le maraudage de la C.S.D. a-t-il eu sur les négociations en cours et sur le moral des 760 camarades de Berthier, de Québec et de Ste-Rosalie?

"De toute façon, les meneries que les organisateurs de la C.S.D. ont raconté aux employés de Saint-Jean-Baptiste, en janvier dernier, n'auront pas fait grand tort à l'esprit d'équipe du front commun des syndiqués de la C.S.N. Maintenant on sait que c'est pas le temps de lâcher et cette aventure nous donne une leçon."

Il a raison

En effet, le décompte final montre que maintenant les effectifs de la C.S.N. sont de 397 syndiqués, soit 72% de tous les travailleurs de Saint-Jean-Baptiste! Il ne reste donc que 140 signatures pour la C.S.D. Ces chiffres tiennent compte des démissions de la C.S.D., des départs parmi les signataires et des mises à pied.

Des fausses promesses C.S.D.

On s'en souvient, les "vendeurs de cartes-maraudeurs" avaient promis aux chauffeurs de camions de Saint-Jean-Baptiste une unité de négociation indépendante qui leur permettrait d'avoir un contrat de travail à part. Les camionneurs

ont été trompés puisque le 29 janvier la C.S.D. a déposé sa requête en accréditation au ministère et les chauffeurs y étaient toujours dans la même unité et non à part. Trop tard toutefois pour revenir à la CSN puisque la période de maraudage prenait fin le jour même du dépôt de la requête. Les camionneurs ont donc été victimes d'une belle manoeuvre malhonnête!

En attendant, les négociations sont rompues à cause de ce maudit maraudage. Ça aurait pu être catastrophique pour le front commun à la QUEBEC POULTRY. Heureusement, le sondage des effectifs démontre le contraire.

Pour l'instant, on doit attendre que le commissaire rende une décision le 21 mars prochain. Le rejet pure et simple de la requête est à prévoir.

Repartir du bon pied

Le front commun a connu une période d'incertitude. Les travailleurs de Berthier, Québec et Ste-Rosalie se demandaient bien si ceux de Saint-Jean-Baptiste les laisseraient tomber. Il semble que tous les problèmes soient réglés. Jusqu'à quand? Ça dépend de chacun des membres du front commun et pas seulement des dirigeants syndicaux.

Des négociations pour tous à Québec

Les contrats de travail de Québec et Saint-Jean-Baptiste sont d'une grande importance puisqu'ils serviront de modèle aux autres du front commun. Car les salaires négociés sont ceux de tout le monde autant de Berthier que de Québec. Une lettre d'entente signée avec le patron en octobre

1974 a établi ce point clairement.

Il faut se demander qui profite de ce retard dans les négociations sinon le "boss". Qui alors aurait bien pu donner l'idée à la C.S.D. de venir marauder et tenter de briser le front commun dont il a

tellement peur...sinon le "boss" lui-même? Unis, les travailleurs sont forts et ils doivent se tenir. Rappelez-vous ce principe très efficace, cette arme redoutable dans la main du patron: "Diviser pour régner". Ne signons pas nous-même notre arrêt de mort!



VOS REPRÉSENTANTS TRAVAILLENT POUR VOUS AU FRONT COMMUN

À QUÉBEC, ON NÉGOCIE POUR TOUS

Depuis le début de novembre 1974 les négociations sont en cours à Québec. Pas d'problèmes pour l'instant. Ça avance, puisque la grande majorité des clauses normatives font déjà l'objet d'une entente de principe. Bien entendu, la question des salaires, vacances, jours de maladie, etc., n'est pas encore réglée et elle constitue toujours une difficulté majeure dans la signature d'une convention. Le front commun QUEBEC POULTRY n'a toutefois aucune raison d'être pessimiste. Les 1360 employés qu'il représente sont là pour l'appuyer.

Droit de grève: 26 février à minuit

On sait que suite au maraudage, Saint-Jean-Baptiste, qui devait négocier sa convention en même temps que Québec, doit attendre jusqu'en avril. Mais on sait également que les négociations de Québec vont servir de "pattern" aux autres usines de la QUEBEC POULTRY et que pour cette raison, elles doivent attirer l'attention de tous. C'est l'intérêt de 1360 travailleurs qui est en jeu

et non plus seulement de 300 ouvriers d'une seule usine.

Si les syndiqués de Québec sont forcés de la faire, ils auront le droit de recourir à la grève le 26 février 1975 à minuit. Bien sûr, avant d'accepter une offre monétaire de la part du patron, ils devront consulter les autres du front commun, puisque leur décision concerne tout le monde. Une consultation générale sera donc faite en temps et lieu.

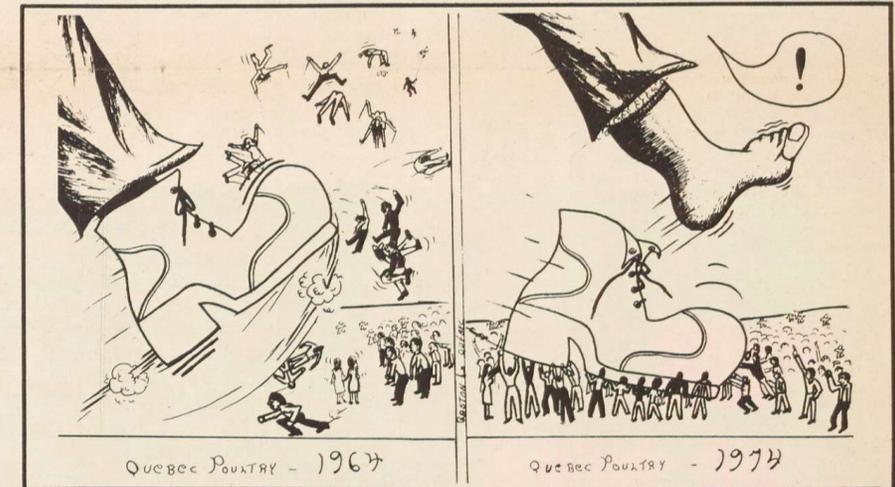
La QUEBEC POULTRY: de 40 à 45% de la volaille au Québec

En plus d'ouvrir la voie aux autres de QUEBEC POULTRY, la convention collective du groupe de Québec servira peut-être de modèle aux autres syndiqués de la volaille. La Quebec Poultry est la plus grosse entreprise du genre au Québec. Elle réalise de 40 à 45% de toute la production. Il importe donc qu'elle traite ses employés décentement puisqu'elle

en a les moyens. Les ententes salariales seront applicables rétroactivement au 28 février 1975 dans toutes les autres usines, en vertu de l'entente signée l'automne dernier entre le front commun et les "boss".

Au début de 76: les négociations communes

Le front commun a fait un pas en avant mais il ne doit pas s'arrêter. L'an prochain se jouera encore une bataille décisive lors des premières vraies négociations communes. Les contrats de travail expireront en même temps et la pression sera forte contre l'employeur. C'est alors que le front commun atteindra réellement son but: être une seule et même force devant le patron. D'ici là, il faudra informer tout le monde pour que des incidents déplorables comme celui du maraudage de Saint-Jean Baptiste ne viennent pas briser le beau rêve d'unité des travailleurs de la QUEBEC POULTRY. Il y a trois ans, aux dernières négociations, c'était la division complète. Aujourd'hui le front commun permet tous les espoirs...



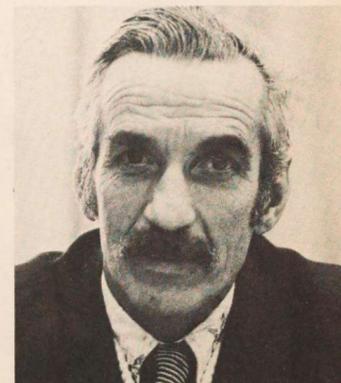
Thérèse Couture, Trésorière, Ste-Rosalie



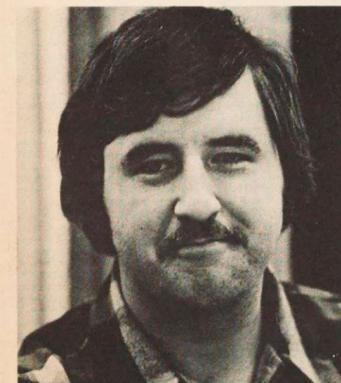
Denis Richer, Président, St-Jean-Baptiste



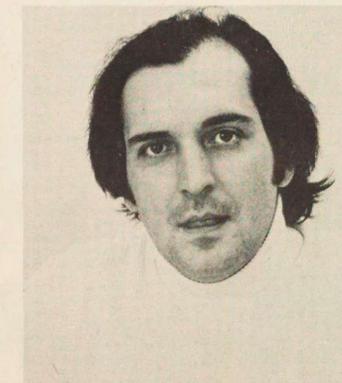
Thérèse Hamel, Vice-présidente, St-Jean-Baptiste



Clifford Pilon, Président, Berthierville



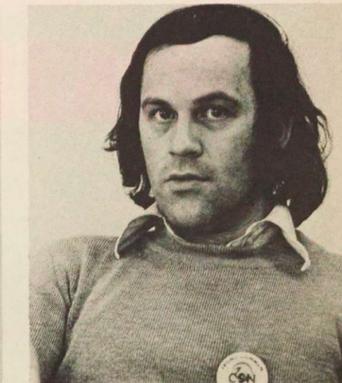
Serge Vadnet, Secrétaire, Berthierville



Gilles Chabot, Trésorier, Québec



Jean-Guy Bernier, Président, Ste-Rosalie



Joseph Giguère, Président, Québec



QUEBEC POULTRY CONGÉDIE 531 TRAVAILLEURS...

La production baisse. La compagnie QUEBEC POULTRY doit choisir entre la sécurité de ses travailleurs et l'augmentation de ses profits. Elle choisit...

Résultats: 531 travailleurs mis à

pied temporairement jusqu'à une nouvelle hausse de production.

152 à l'usine de Berthier

152 à l'usine de Saint-Jean Baptiste

140 à l'usine de Québec

87 à l'usine de Ste-Rosalie.

Que peut faire le syndicat? Légale-ment rien puisqu'il y a pénurie de travail. Mais en fait cette période creuse est provoquée et des pres-sions peuvent être faites pour mo-difier la situation dans l'avenir.

Les mises à pieds dans les différentes usi-nes de la "Quebec Poultry" sont dues à une baisse de production. Mais, on est pas fou! On sait aussi très bien, que cette situation fait l'affaire du patron et qu'il en profite pour accentuer le mouvement des mises à pied, seulement pour faire peur au monde. A l'approche d'une période de négociations intenses et importantes, le climat d'insé-curité créé par les congédiements, nuit au front commun. Chaque usine se sent menacée et a tendance à se replier sur elle-même. C'est au contraire le temps plus que jamais de se serrer les coudes. Plus le "boss" essaie de nous intimider plus c'est signe qu'il a peur de nous... surtout si on est unis dans un front commun fort.

"Les compagnies font ce qu'elles veulent"

- Monsieur Serge Deschamps, U.P.A.

"Il n'y a actuellement aucun contrôle gou-vernemental sur les productions, dit Monsieur Deschamps. Les compagnies font ce qu'elles veulent. Le pourcentage de production est de

63% ce qui est nettement trop faible. A ce moment, c'est l'Ontario ou même les Etats-Unis qui vont chercher le marché. Et après cela la demande est basse et la compagnie doit récupérer le marché qu'elle a perdu."

Un fouillis économique

On sait que la "Quebec Poultry" accumule des "stock" impressionnants. Au lieu de 10 à 15 millions de livres qu'ils devraient être en ce moment, ils sont de l'ordre de 25 à 30 millions ce qui est beaucoup trop. Elle cherche donc à écouler un surplus de produc-tion de l'an dernier mais 80% de la consom-mation se fait en poulet frais. C'est donc l'Ontario qui devient fournisseur important du marché du poulet frais. Qui paie la note? C'est encore le petit salarié qui subit tous les caprices des marchés de productions sans jamais comprendre ce qui se passe. Comment en effet, comprendraient-ils un pa-reil fouillis? "Je suis personnellement écono-miste, confie Monsieur Serge Deschamps, et je ne m'y retrouve plus. Ça n'a plus rien à voir avec la loi de l'offre et de la demande. Ne me demander pas sur quels principes, ils fonctionnent (les producteurs et les abat-toirs) je ne saurais pas vous le dire. Je ne crois pas plus à une agence de surveillance du gouvernement qui est chargée d'écouler les surplus. De toute façon ces agences n'ont pas de pouvoir réel."

**...POUR
FAIRE PEUR
AU MONDE**



Publié par le front commun des syndicats de Québec Poultry (CSN).
Produit par le service de l'information de la CSN.

Textes : Louise Marsolais.

Photographie : Jean-Claude Champagne.

Lithographié par Journal Offset Inc.
254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent

